



PV Assemblée extraordinaire Le Centre Gruyère Jeudi 2 mars 2023, Salle des Combles, Monts 14, Riaz 20h00

Excusées : 7 personnes

Présentes : 36 personnes

Tractanda :

1. Accueil par Catherine Beaud, la Syndique de Riaz et salutations
2. Ouverture de l'assemblée par Maxime Pasquier, Président Le Centre Gruyère
3. Désignation des scrutateurs
4. Modification des statuts (*disponibles sur le site web : le-centre-gruyere.ch*)
5. Présentation de la candidate à la candidature au Conseil national et validation
6. Divers

1. Accueil par Catherine Beaud, la Syndique de Riaz et salutations

Après les salutations d'usage, Madame Catherine Beaud, députée et syndique de Riaz, accueille l'assemblée dans la salle des Combles de l'école de Riaz. Elle félicite Mme Marie-France Roth Pasquier de se présenter en tant que candidate à la candidature au Conseil national.

2. Ouverture de l'assemblée par Maxime Pasquier, Président Le Centre Gruyère

Le Président, Maxime Pasquier, ouvre l'assemblée extraordinaire à 20h12. Il remercie les personnes présentes et remercie Madame Catherine Beaud pour son accueil et la mise à disposition de la salle. Le tractanda de l'assemblée est approuvé sans modification.

3. Désignation des scrutateurs

Le Président propose Bertrand Gaillard et Pamela Rey en qualité de scrutateurs. L'assemblée approuve, ils sont remerciés.

4. Modification des statuts (*disponibles sur le site web : le-centre-gruyere.ch*)

Un article des statuts du parti mérite une adaptation.

Le point 2 (Assemblée générale), article 10 (Compétences), lettre d, était rédigé ainsi :

- proposition éventuelle de candidats aux autres élections ;

la proposition de modification tient à préciser les élections dont il s'agit, ceci dans un objectif d'adéquation aux statuts et aux compétences des organes du Centre cantonal.

La lettre d serait modifiée ainsi :

- force de proposition de candidats pour les listes du Conseil d'Etat, du Conseil national, du Conseil des Etats et le cas échéant du Conseil fédéral, partant que la Présidence cantonale dispose des prérogatives pour la composition de ces listes ;

Le Président indique que la composition de ces listes incombe à la Présidence cantonale et que le comité directeur cantonal peut s'y opposer. In fine, l'assemblée des délégués vote les candidats.

La modification des statuts est acceptée à l'unanimité.

5. Présentation de la candidate à la candidature au Conseil national et validation

Le Président passe la parole à M. Constantin Ruffieux pour une présentation de la candidate à la candidature au Conseil national.

Ensuite, Marie-France Roth Pasquier se présente et décrit son engagement, son bilan et sa volonté de garder son siège au Conseil National.

La candidature de Marie-France Roth Pasquier est approuvée à l'unanimité. Elle est chaleureusement applaudie.

La candidature sera formellement validée lors de l'AG des délégués du parti le 11 mars 2023

6. Divers

Isabelle Chassot, conseillère aux Etats, prend la parole pour soutenir Marie-France Roth Pasquier.
Christine Bulliard-Marbach, conseillère nationale, prend la parole pour soutenir Marie-France Roth Pasquier.

Damiano Lepori, président cantonal, prend la parole pour féliciter Marie-France Roth Pasquier et rappeler les ambitions du parti cantonal.

L'assemblée se clôt à 20h46

Maxime Pasquier, Président



Marc Beaud, Caissier

